

Relevé de décisions Comité Directeur Fédéral

14 et 15 janvier 2023 à Noisy Champs

Présents : Sylvie BONNIER, Françoise BORDEREAU, Charlie CAMPO, Brigitte CHAIBI (le samedi uniquement), Laurent FERLAY, Gérard GUEROULT, Gérard KUSTER, William MIDON, Prescillia MORAN, Kay-Joua MOUA (arrivée au cours du point 2), Ghislaine PAVIOT, Françoise RINGUEDET, Henryvonne PERNOT, Hélène PIGNATARO, Véronique TASSY

Absents excusés : Jean-Claude CHOSSON, Rodolphe GIRARD, Régine ROLLAND, Dinh-Chuyen VU

Invités : Christine BEL (Directrice Technique Fédérale), Yannick MEUNIER (Directeur Général), David LOPES (Directeur Technique Fédéral)

La Présidente ouvre la séance à 14h05 en informant l'assemblée de la démission de Dominique TRAVAILLEUR, et de l'arrivée décalée de Kay-Joua MOUA. Elle présente à chacun des vœux et souhaite une bonne année sportive pour la Fédération, tant au plan national qu'international.

1. Votes effectués par mail depuis le dernier Comité Directeur

Note montée filière (25 mai 2022)

Il est proposé, pour les finales N3 et N2, et pour certaines catégories, de mettre en place une note « minimale » pour obliger les athlètes à monter de filière. Si cette note minimale n'est pas atteinte lors de la finale, le club pourrait décider de laisser les athlètes dans la même filière que cette saison.

Le Comité Directeur a validé cette proposition l'unanimité avec 13 voix POUR.

Licence individuelle Sébastien DUBOIS (9 juin 2022)

Conformément à l'article R.2.1 de nos statuts, la délivrance de cette licence peut se faire pour un cadre fédéral national (enseignant, juge, président de jury) ayant une activité sur tout le territoire fédéral.

Le Bureau Fédéral a validé cette demande à la majorité avec 7 voix POUR.

Règlement Sportif 2023 Pratique FFTB (3 octobre 2022)

Il est proposé de valider le règlement sportif 2023.

Le Comité Directeur a validé cette proposition à la majorité avec 9 voix POUR.

Vote Composition Commission des Juges et Présidents de Jury et Sous-commission PJ (6 octobre 2022)

Il est proposé au Comité Directeur une nouvelle composition de la commission des Juges et Présidents de Jury et de la Sous-commission PJ.

Le Comité Directeur a validé cette proposition à l'unanimité avec 14 voix POUR.

Participation sélectif IBTF (26 octobre 2022)

Afin de couvrir une partie des frais engendrés par cette organisation, la commission sportive pratique FFTB propose un tarif sur la participation au sélectif IBTF

Le Comité Directeur a validé cette proposition à l'unanimité avec 15 voix POUR.

Projet de Performance Fédéral (26 octobre 2022)

Le Projet de Performance Fédéral est proposé au vote au Comité Directeur par le Directeur Technique Fédéral.

Le Comité Directeur a validé cette proposition à la majorité avec 12 voix POUR.

Statuts FFTSB (7 décembre 2022)

Il est proposé un projet de statuts à la suite de la loi sur la démocratisation dans le sport.

Le Comité Directeur a validé cette proposition à l'unanimité avec 14 voix POUR.

Règlement Intérieur FFTSB (7 décembre 2022)

Il est proposé un projet de Règlement Intérieur à la suite de la loi sur la démocratisation dans le sport.

Le Comité Directeur a validé cette proposition à l'unanimité avec 14 voix POUR.

Règlement Sportif Majorette (7 décembre 2022)

Il est proposé un projet de Règlement Sportif Majorette 2023.

Le Comité Directeur a validé cette proposition à l'unanimité avec 10 voix POUR.

Organisation Finale N1 (7 décembre 2022)

La Ligue Bretagne propose d'organiser la Finale N1 à St Brieuc.

Le Comité Directeur a validé cette proposition à l'unanimité avec 12 voix POUR.

Dématérialisation diplômes (7 décembre 2022)

Il est proposé de dématérialiser les diplômes pour les compétitions 2023/2024.

Le Comité Directeur a validé cette proposition à l'unanimité avec 10 voix POUR.

Mode sélection 2023/2024 filière N3 (7 décembre 2022)

Il est au CODIR de choisir un mode de sélection unique pour la filière N3 pour les compétitions 2023/2024.

Le Comité Directeur a validé une sélection au quota à l'unanimité avec 6 voix POUR.

Musique compétitions 2023/2024 (7 décembre 2022)

Les musiques sont actuellement envoyées à chaque compétition aux organisateurs. C'est souvent long et contraignant car elles arrivent souvent tard et elles sont contrôlées à chaque tour au niveau du temps.

Il est proposé de les télécharger lors de l'inscription en compétition et de permettre leur modification sur une période donnée (exemple jusqu'à 10 jours avant la compétition). Cela permettra à l'organisateur de les télécharger facilement et simplement.

Le Comité Directeur a validé cette proposition à l'unanimité avec 9 voix POUR.

Masse salariale administration (7 décembre 2022)

Le Directeur Général propose au Comité Directeur d'augmenter la masse salariale administration de 30 k€.

Cela correspond au poste de comptabilité jusque là assuré par le Directeur Général.

L'écart charges / recettes du pôle Administration sur le BP 2022 resterait pour autant inchangé, voir bénéficiaire, car les recettes de licence devraient augmenter encore plus.

Le Comité Directeur a validé cette proposition à l'unanimité avec 9 voix POUR.

Gratification stagiaire (7 décembre 2022)

Le Directeur Général propose au Comité Directeur de faire bénéficier d'1€ de l'heure en gratification pour un stagiaire au siège (pas de charges sociales).

Le Comité Directeur a validé cette proposition à l'unanimité avec 10 voix POUR.

Budget commission sportive pratique FFTB (7 décembre 2022)

La responsable de la Commission Sportive Pratique FFTB propose au Comité Directeur d'augmenter le budget de la Commission Sportive Pratique FFTB de 6500€ qui correspondrait au déficit prévu au 31 décembre 2022.

Le Comité Directeur a validé cette proposition à la majorité avec 8 voix POUR.

Vacation formateurs PJ au même niveau que les formateurs juges (7 décembre 2022)

Il est proposé d'appliquer aux formateurs Juges et PJ des vacances identiques alignées sur celles appliquées à ce jour pour les formateurs juges.

Le Comité Directeur a validé cette proposition à l'unanimité avec 10 voix POUR.

Participation séminaire Pj pour les DOM (7 décembre 2022)

Il est proposé au CODIR rendre obligatoire la participation physique des PJ des Doms pour le séminaire 2023, comme condition pour présider les compétitions.

Le Comité Directeur a validé cette proposition à l'unanimité avec 5 voix POUR.

Logo FFSTB (7 décembre 2022)

Il est proposé au CODIR de mettre à jour le logo FFSTB avec 3 versions plus modernes.

Le Comité Directeur a validé la version 1 à la majorité avec 9 voix POUR.

Charte utilisation Logo FFSTB (7 décembre 2022)

Il est proposé au CODIR une charte d'utilisation du logo FFSTB.

Le Comité Directeur a validé cette proposition à l'unanimité avec 14 voix POUR.

2. Rapport des commissions

Chaque responsable de commission et/ou service est invité à présenter les sujets nécessitant prise de décision, les comptes rendus d'activité ayant été préalablement transmis et disponibles sur l'espace partagé.

Commission formation :

Les athlètes NBTA peuvent concourir en FFTB (puisque'il n'y a plus la notion de degrés obligatoires), mais la notion de niveau existe pour concourir de façon inverse (FFTB vers NBTA). Il est donc nécessaire de mettre en place une grille d'équivalence (proposition ci-dessous).

EQUIVALENCES		
FFTB		NBTA
1er Degré	Niveau A	Initiation
	Niveau B	Niveau1
2eme Degré	Niveau A	Prepa 2
	Niveau B	Niveau 2
3eme Degré	Etape 1	Prepa 3
	Etape 2	Niveau 3
4eme Degré	Etape1	Non applicable

Légende		Equivalence validée
		Niveau à passer en stage obligatoirement

Le Comité Directeur valide la proposition de grille d'équivalence, à l'unanimité avec 13 voix POUR et 1 ABSTENTION.

Commission médicale :

La commission propose de recruter un médecin interne (bénévole) pour seconder le Docteur VU, et de l'intégrer au sein de la commission.

Le Comité Directeur valide la proposition de recrutement et d'intégration au sein de la commission médicale de Mme Colyne LABARRE, à l'unanimité avec 14 voix POUR.

La commission souhaite que l'accès aux finales pour les personnes en situation de handicap moteur fasse l'objet d'un amendement au cahier des charges.

Arrivée Kay-Joua MOUA

Commission Juges/PJs :

La commission propose de ne pas réclamer le paiement du Droit Compensatoire aux clubs en cas de maladie ou de grossesse, sur production d'un certificat médical.

Le Comité Directeur valide la proposition à l'unanimité avec 15 voix POUR.

La mise à jour de la fiche formation formateur PJ est soumise au vote.

Le Comité Directeur valide la mise à jour de la fiche formateur PJ, à l'unanimité avec 15 voix POUR.

La sous-commission PJs souhaite, au niveau des vacations, un alignement du montant maxi des repas sur celui des juges.

Le Comité Directeur valide le montant de 20,20€ (base SS), à l'unanimité avec 15 voix POUR.

Commission organes déconcentrés :

Souhait du CID Calvados/Manche/Orne de dissolution, avec réactivation des départements.

Le Comité Directeur valide la dissolution du CID, à l'unanimité avec 15 voix POUR, avec obligation de fournir le PV de dissolution

Commission Sportive pratique FFTB :

Les épreuves sélectives pour l'IBTF se sont déroulées en présentiel pour les solos 1,2 et 3 bâtons + Artistic Twirl et Artistic Pairs, les résultats seront communiqués. Restent les équipes et groupe artistique qui feront l'objet d'une sélection sur vidéo, résultats communiqués fin mars/début avril.

Le débat s'instaure sur la possibilité de compléter les catégories non complètes, voir de passer des athlètes niveau A en niveau B, ce qui s'avère impossible, car cela enfreindrait les conditions initiales.

Le Comité Directeur valide l'ouverture d'une sélection sur vidéo, avec envoi des documents administratifs rapidement, à l'unanimité avec 15 voix POUR.

Le groupe de travail Règlement Sportif reprendra ses travaux en vue de la rédaction du RS 2024.

Le projet de refonte de la méthodologie de jugement des duos et équipes sera présenté avant l'été.

Le calendrier sportif 2024 sera élaboré avant fin juin.

La Présidente souhaite ouvrir le débat, dans le cadre d'une approche politique, sur la remise à l'ordre du jour de l'obligation des degrés FFTB pour s'inscrire aux compétitions.

Le constat établi de façon collective concerne le manque de « gestes justes » en compétition. Les degrés pourraient être refondus pour préparer les athlètes au programme court. Il est donc nécessaire de faire travailler en premier lieu les mouvements de base, puis d'étendre ensuite aux éléments complémentaires.

Le Comité Directeur se déclare favorable à la mise en place d'une nouvelle méthode de travail commune aux deux pratiques, destinée à permettre l'évaluation progressive des athlètes, à l'unanimité avec 15 voix POUR.

Fin de séance, reprise dimanche à 8h30, en l'absence de Brigitte CHAIBI.

1. Point sur les licences/affiliations 2021/2022

Etat au 09/01/23

STATISTIQUES AFFILIATIONS / LICENCES AU 09/01/2023

Somme de licences	Saison			
Ligue	31/08/2022	2 023	Ecart	Evolution
01 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2 123	2 475	352	16,58%
02 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	509	567	58	11,39%
03 BRETAGNE	1 452	1 760	308	21,21%
04 CENTRE-VAL-DE-LOIRE	540	648	108	20,00%
05 GRAND EST	1 505	1 519	14	0,93%
06 GUADELOUPE	131	222	91	69,47%
07 HAUTS-DE-FRANCE	1 089	1 311	222	20,39%
08 ILE-DE-FRANCE	2 685	2 952	267	9,94%
09 LA REUNION	280	368	88	31,43%
10 MARTINIQUE	77	214	137	177,92%
11 NORMANDIE	1 017	1 191	174	17,11%
12 NOUVELLE-AQUITAINE	1 374	1 551	177	12,88%
13 OCCITANIE	1 099	1 285	186	16,92%
14 PAYS DE LA LOIRE	1 318	1 617	299	22,69%
15 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	968	941	-27	-2,79%
Total général	16 167	18 621	2 454	

Ecart licence par rapport à fin de saison N-1 : 15,2%

Nombre de Club affilié	Saison			
Ligue	31/08/2022	2023	Ecart	Evolution
01 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	58	59	1	1,72%
02 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	16	20	4	25,00%
03 BRETAGNE	32	33	1	3,13%
04 CENTRE-VAL-DE-LOIRE	19	19	0	0,00%
05 GRAND EST	49	49	0	0,00%
06 GUADELOUPE	7	8	1	14,29%
07 HAUTS-DE-FRANCE	36	38	2	5,56%
08 ILE-DE-FRANCE	64	66	2	3,13%
09 LA REUNION	10	12	2	20,00%
10 MARTINIQUE	3	6	3	100,00%
11 NORMANDIE	31	32	1	3,23%
12 NOUVELLE-AQUITAINE	44	43	-1	-2,27%
13 OCCITANIE	35	39	4	11,43%
14 PAYS DE LA LOIRE	33	35	2	6,06%
15 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	34	36	2	5,88%
Total général	471	495	24	

Ecart affiliations par rapport à fin de saison N-1 : 5,1%

Licences validées au 09/01/2023	2022	2023	Evolution
Cadre Fédéral	103	95	-8%
Championnat / Open NBTA	1764	2196	24%
Championnat FFSTB	6092	8009	31%
Dirigeant	2047	2259	10%
Encadrant	578	638	10%
Individuelle	6	6	0%
Majorette	24	89	271%
Minitwirl	1404	1722	23%
Sportive	1387	1972	42%
Supporter	838	1636	95%
Bénévole	97	0	-100%
Total	14243	18622	31%

Ecart licence saisies J-365 : 30,7%

Clubs affiliés au 09/01/2023	2022	2023	Evolution
Club affiliés	372	495	-8%

Les chiffres mettent en évidence la poursuite de la bonne dynamique engagée depuis septembre.

2. Finances

2.1 Budget 2022- Situation par la Commission des finances

Le prélèvement de 50K€ envisagé au prévisionnel se limite à 28K€ au niveau du réalisé. Le Trésorier s'exprime sur les résultats négatifs des 2 derniers exercices, liés au suivi de la Commission Sportive pratique FFTB. Il alerte les membres du Comité Directeur sur une obligation de prudence dans les dépenses.

2.2 Budget 2023

La commission des finances a réuni les demandes des différents services et commissions, et le total génère un déficit d'exploitation de 200 K€. Les responsables sont invités par le Trésorier à revoir leurs copies. Un vote sera sollicité en fin de mois.

3. Sportif

3.1 Cahier des charges des finales

Les cahiers des charges des finales de pratiques NBTA et FFTB ont été mis à jour et soumis au vote.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité avec 14 voix POUR, les deux cahiers des charges.

3.2 Point sur l'informatique aux finales : notations, vidéos, streaming

Le streaming sera pour la première fois utilisé en finale NBTA. Au niveau des notes, il reste à trouver une solution pour leur affichage en direct par incrémentation sur les images.

3.3 Candidatures des finales 2023

Finale N2 les 4 et 4 juin : GIEN Salle Cuiry (vote précédemment effectué)

Finale NBTA : 27 au 29 mai à BOULOGNE S/MER Palais des Sports Damrémont

Finale N1 les 10 et 11 juin : proposition SAINT BRIEUC Salle Stérédenn

Finale N3 les 17 et 18 juin : proposition NANTES Complexe sportif Mangin Beaulieu

Le Comité Directeur valide à l'unanimité avec 14 voix POUR, les lieux des finales NBTA et FFTB N1 et N3.
--

3.4 Calendrier des compétitions 2023

Celui-ci a été complété et renvoyé aux clubs et organes déconcentrés. Le prochain Codir évaluera le calendrier 2024.

Reprise des rapports de commission

Commission sportive pratique FFTB

Quotas de sélection : le but est de garder un nombre d'athlète de chaque catégorie sur les finales.

Minimas : ceux-ci seront maintenus pour atteindre le niveau des finales.

Le tableau élaboré par filière est soumis au vote.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité avec 14 voix POUR, les tableaux des sélections 2023.

Sélections Championnat d'Europe pour les groupes artistiques, équipes seniors et juniors : Le Comité de sélection propose 2 possibilités :

- Sélections en présentiel, avec méthode de jugement internationale, sous réserve de trouver une date, un lieu et d'évaluer les coûts
- Sélection sur vidéo avec même méthode

Le Comité Directeur valide à l'unanimité avec 8 voix POUR et 6 Abstentions la sélection sur vidéos.

4. Questions diverses

- Fermeture du Facebook NBTA : Envisagé du fait de la fusion de nos deux pratiques, il restera actif car ses publications concernent une population spécifique.
- Nomination AFCAM : Comme chaque année, 2 représentants doivent être nommés. Charlie CAMPO et Kristie MERLIN ont été validés par les deux sous-commissions. Les référents AFCAM restent Prescillia MORAN et Charlie CAMPO.

Fin de réunion 10h46 pour tenue AG à 11h.

La Secrétaire Générale

Françoise Bordereau

